

Communiqué de presse

Paris / Bruxelles, le 24 mai, 2011

L'engagement pris par la CER en faveur de la réduction des émissions de CO₂ est déjà prometteur, comme l'indique un nouveau rapport de l'UIC ; le secteur ferroviaire reste en pointe dans le processus global de décarbonisation des réseaux de transports européens

Un nouveau rapport montre que le secteur ferroviaire est bien placé pour atteindre à l'horizon 2020 l'objectif de baisse de 30% sur les émissions de CO₂ provenant de la traction ferroviaire. Cet objectif a été fixé en 2008 par les membres de la Communauté des Entreprises Ferroviaires Européennes de Transport et de Gestion des Infrastructures (CER), dans le cadre de leur engagement à maintenir le haut niveau de performance environnementale acquis par le secteur ferroviaire. Cela implique une réduction de 30% des niveaux d'émission de CO₂ par voyageur-km et par tonne-km pour la période allant de 1990 à 2020.

Le dernier rapport d'étape de l'Union Internationale des Chemins de Fer (UIC), Association mondiale des Chemins de fer, évolue vertueusement vers l'objectif des 30% de réduction des émissions de CO₂ assigné aux secteurs Voyageurs et Fret.

Publié dans le cadre de la mise à jour annuelle de la base de données UIC « Energie et CO₂ », le rapport signale que les émissions globales du secteur ferroviaire européen ont diminué de 38% de 1990 à 2009. Le chemin de fer est le seul mode de transport dont les émissions globales ont évolué à la baisse.

Bien que la baisse observée quant aux émissions de CO₂ du fret ferroviaire marque déjà une avance sur les objectifs 2020, on notera toutefois qu'elle est intervenue sous l'effet d'importants changements structurels dans le secteur du fret ferroviaire après 1990, notamment en Europe de l'est, dont l'impact sur les émissions s'est révélé significatif. Observons, par ailleurs, que les niveaux d'émission spécifiques peuvent être défavorablement influencés par des facteurs tels que la récession économique par exemple.

Le plus grand défi restant à relever pour les émissions du secteur ferroviaire concerne la poursuite de l'effort de réduction des émissions spécifiques dans le secteur des voyageurs, qui émet globalement quatre fois plus de CO₂ que le secteur du fret. Toutefois, l'orientation généralement positive des indicateurs chiffrés a conduit les membres de l'UIC et de la CER à convenir d'un nouvel objectif pour 2030, en visant une réduction de 50% sur les émissions globales spécifiques.

Ces résultats seront évoqués à Bruxelles, lors de la conférence annuelle sur la politique européenne en matière d'environnement, la « Semaine verte » (24-27mai), au cours de laquelle la CER et l'UIC démontreront leur capacité à promouvoir l'instauration d'un système européen de transports durable, à faible empreinte en carbone et performant sur le plan énergétique.

Dans le cadre de la thématique principale de la conférence « Efficacité au plan de l'utilisation des ressources - Consommer moins et vivre mieux », le secteur ferroviaire présentera ses deux outils disponibles actuellement sur internet, EcoPassenger (www.ecopassenger.com) et EcoTransIT (www.ecotransit.org). Ces services interactifs permettent aux clients de dresser le bilan des émissions pour les déplacements des personnes et les acheminements de fret et de distinguer le mode de transport le plus adapté pour un trajet donné, en termes d'impact environnemental. Ils s'inscrivent également dans la perspective des propositions du récent Livre Blanc visant à promouvoir le développement de calculateurs d'empreintes carbone, afin de mieux estimer l'impact réel de chaque voyage ou de chaque acheminement.

Le Directeur général de l'UIC, Jean-Pierre Loubinoux a déclaré: « *EcoTransIT apporte une contribution importante aux discussions en cours sur la manière de calculer l'impact des activités de transport en termes de gaz à effet de serre. Cet outil, qui a reçu le Prix de l'Innovation logistique lors du Salon International des Solutions logistiques, propose une méthodologie tant éprouvée sur le plan scientifique qu'équitable, parce que validée par des organismes environnementaux réputés neutres. Le rail déploie des efforts constants pour améliorer ses produits et sa valeur ajoutée en matière de développement durable, un grand nombre de membres de l'UIC ayant d'ailleurs signé la Déclaration UIC sur la Mobilité durable et les Transports, le 11 mai à New York, avec la participation des Nations-Unies. L'ensemble du secteur affiche ainsi la volonté d'améliorer sans relâche les performances dans le domaine du développement durable.* »

Le directeur exécutif de la CER, Johannes Ludewig a déclaré: « *le transport ferroviaire est déjà le mode de transport le moins polluant avec sa contribution inférieure à 2% des émissions globales des gaz à effet de serre à l'échelle de l'UE. Les coûts externes induits par notre secteur ne représentent qu'une fraction de ceux du secteur routier. Mais nous poursuivons toujours des objectifs ambitieux et avons l'intention de réduire encore notre empreinte sur l'environnement. Ces résultats montrent que les membres de la CER ont consacré des investissements importants à ces objectifs de réduction.* »

Lors de la « Semaine verte », d'autres propositions visant à réduire l'impact environnemental du chemin de fer seront également présentées, faisant suite à leur mise au point récente dans le cadre du Projet « Railenergy » financé par l'UE. La thématique générale de la session du 26 mai sera : « Transport concurrentiel et durable : pistes vers la modernisation et la décarbonisation. »

Pour de plus amples informations, veuillez contacter:

Eva Böckle

Responsable Presse et Communication de la CER

Tél: +32 2 213 08 90

Portable: +32 473 32 20 94

Courriel : eva.boeckle@cer.be

La Communauté des Entreprises européennes de transport ferroviaire et de gestion des infrastructures ferroviaires (CER) rassemble plus de 70 entreprises ferroviaires (EF) et gestionnaires d'infrastructures (GI). La CER représente les intérêts de ses membres vis-à-vis des institutions européennes, ainsi que d'autres stratégies et acteurs des transports. Le principal axe de la CER réside dans la promotion du développement du chemin de fer, en tant que maillon essentiel pour la mise en place d'un système de transport durable, performant, économe en énergie et respectueux de l'environnement.



Liesbeth de Jong
Relations Presse UIC
Tél: +32 1 44 49 20 53
Courriel: dejong@uic.org

L'Union Internationale des Chemins de Fer (UIC) est une organisation mondiale vouée à la promotion du transport ferroviaire et à la coopération à l'échelle du globe. Elle comporte 200 membres répartis sur les 5 continents. En sa qualité de plateforme technique, l'UIC fournit à ses membres savoir-faire et expertise (réglementations et spécifications en vue de renforcer la coopération technique) et assure, en outre, la cohérence du système ferroviaire pour aider à relever les défis en matière de mobilité et de développement durable.